

Budget 2025

Vie
Culturelle

Education
Jeunesse
Enfance



Information
Communication

Projets
structurants
Patrimoine
Urbanisme



Environnement
Espaces
naturels

Vie sociale
Vivre
ensemble
Solidarité



Finances

Vie
Economique
Développement
Local



Vie
Sportive

Personnel
Communal



Chères Frontenaysiennes,
Chers Frontenaysiens,

Le vote d'un budget est toujours un moment important !

Cette année encore, notre budget a été adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Il est le fruit d'un travail de gestion rigoureux de la part des élus et des services municipaux. Je remercie particulièrement pour leur travail, Alain Chauffier, 1er Adjoint aux finances et sa commission, Éric Dubrulle, Directeur général des services et les agents administratifs municipaux.



« Savoir prévoir afin de pouvoir »

Dans le contexte des annonces budgétaires du gouvernement, nos budgets municipaux exigent toujours plus de maîtrise de la dépense publique. Une nouvelle fois, nous avons fait le choix de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux, tout en présentant un programme ambitieux tant sur la gestion du budget de fonctionnement que sur le développement de notre budget d'investissement.

Six grands axes ont ainsi structuré la construction du budget d'investissement 2025 de la Ville :

- voirie communale ;
- équipements sportifs ;
- bâtiments communaux ;
- éclairage public ;
- cimetière ;
- plantations, environnement et cadre de vie.

Voici les principaux projets qui seront concrétisés en 2025 :

- réfection des toitures de trois bâtiments communaux : logement rue du gain Denier, logement rue du Rivaud, bâtiment principal du Logis (150 000 €) ;
- voirie communale : réfections de plusieurs routes, rues, chemins et place (273 000 €) ;
- aménagement devant le commerce « Le Monaco » (5657 €) ;
- panneaux et panonceaux commerciaux (30 000 €) ;
- réfection de l'éclairage public selon un plan pluriannuel sur quatre ans (100 000 € dès 2025) ;
- mobiliers urbains, tables et bancs (15 000 €) ;
- achat et début d'aménagement de l'espace situé à l'angle de la rue Migault et de la rue de l'Île (105 000 €) ;
- rénovation des deux terrains de tennis et construction d'un mur de frappe (100 000 €) ;
- exhumations et poursuite de l'aménagement des espaces exhumés (69 500 €) ;
- jeux pour la cour de l'école maternelle (9 000 €) et renouvellement du mobilier du restaurant scolaire (15 000 €).



Ces investissements rendent possible les projets destinés à améliorer le cadre de vie des Frontenaysiens, tout en répondant aux défis d'aujourd'hui et de demain, notamment climatiques.

Ces investissements contribuent à l'activité économique, à la création de lien social, au bien vivre ensemble et au développement de notre commune la rendant toujours plus attractive et plaçant notre commune à la cinquième place des communes deux-sèvresiennes et première de sa catégorie.

Frontenay-Rohan-Rohan : classements au palmarès 2025 villes et villages où il fait bon vivre



Ces investissements servent à la préservation et la valorisation de notre patrimoine, qui fait partie intégrante de notre histoire.

« Savoir prévoir pour prévenir »

Notre ville bénéficie d'une bonne santé financière. La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, la maîtrise de notre endettement, la légère augmentation des dotations versées par l'Etat et... le bon résultat du budget 2024 nous autorisent à un virement prévisionnel, très satisfaisant, de 545 425.39 € vers la section d'investissement.

Pour autant, il convient de rester prudent. Les décisions pour construire un budget se prennent en fonction de la situation économique et de nos projets. Cette prudence est nécessaire quand on gère les impôts de 3 048 Frontenaysiens. C'est ainsi que depuis cinq ans, nous veillons au taux d'endettement de la commune, nous conservons chaque année un certain montant d'autofinancement afin de garder intacte notre capacité d'investissement pour les structures dont nous avons besoin.

« Savoir prévoir pour agir »

Vous l'aurez compris, programmer des investissements, tout en maîtrisant les coûts de fonctionnement, veiller au juste équilibre entre préservation de l'environnement et développement harmonieux de notre commune est la priorité de l'équipe municipale en 2025.

Prévoir dès maintenant les investissements de demain, c'est garder comme principal objectif de rendre la vie à Frontenay-Rohan-Rohan encore plus agréable.

Belle fin de printemps à toutes et à tous...

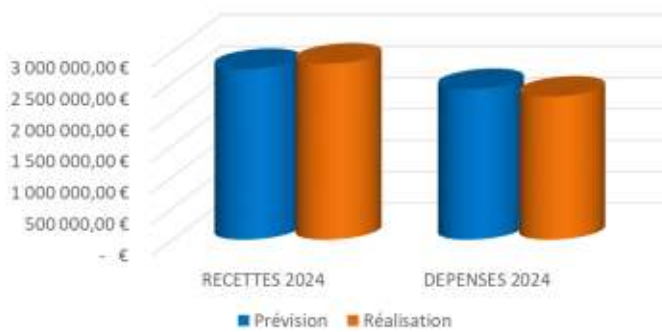
Olivier Poiraud
Maire de Frontenay-Rohan-Rohan ”



Présentation du budget 2025

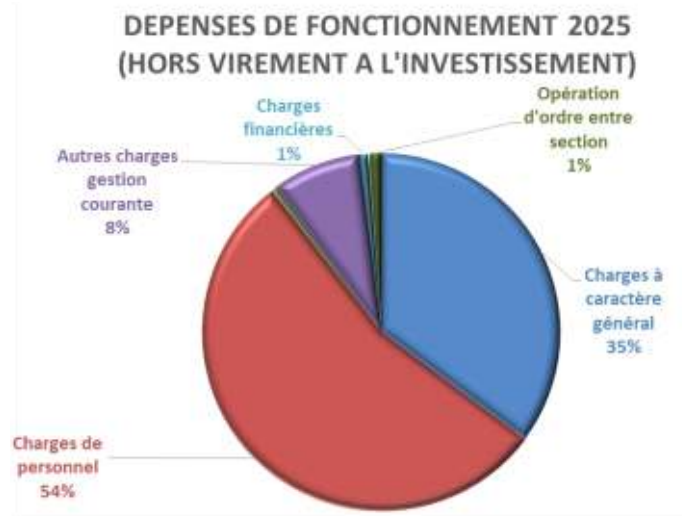
La prévision du budget 2025 repose sur les comptes 2024 produits par l'exécution rigoureuse et prudente du budget prévisionnel de l'an passé. Les masses budgétaires de la section de fonctionnement sont similaires à celles de l'année précédente et présentent une bonne maîtrise des différents chapitres budgétaires.

Avec une réalisation de 103,18%, les recettes réelles 2024 dépassent la prévision et atteignent **2 802 200,20 €** alors que les dépenses réelles de **2 305 128,79 €** restent légèrement inférieures à la prévision (95%) ;



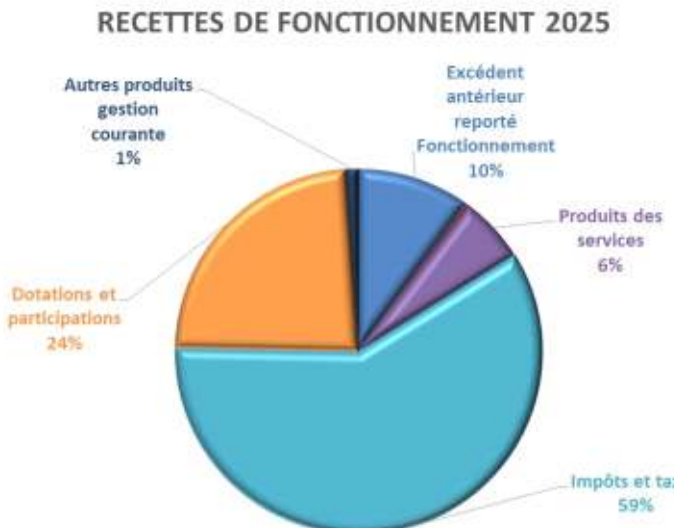
Du côté des dépenses, les charges de personnel représentent **1 323 000 €** du budget de fonctionnement 2025 soit **54 %** des dépenses réelles.

Le contrôle de la part de ce poste dans le budget s'appuie sur une bonne gestion des remplacements et sur le fait que les salaires des nouveaux embauchés sont inférieurs à ceux des employés en fin de carrière qui partent en retraite. La Commune maintient les effectifs de ses équipes et les services techniques ont été renforcés comme prévu en 2024.



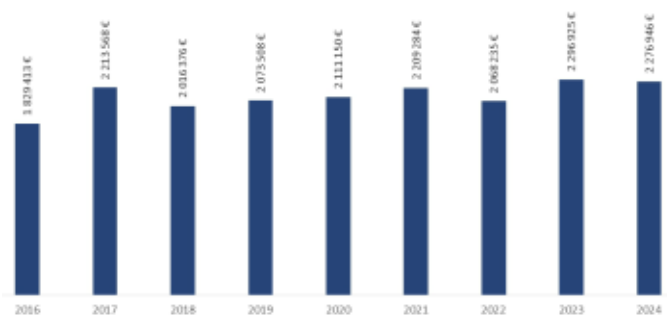
Section de fonctionnement

Pour 2025, le prévisionnel de recettes de fonctionnement s'élève au même niveau que celui de l'année précédente à **2 982 047,14 €**. Comme les années précédentes, la masse budgétaire repose très largement sur fiscalité et taxes qui représentent toujours le principal levier de financement du fonctionnement de la commune.



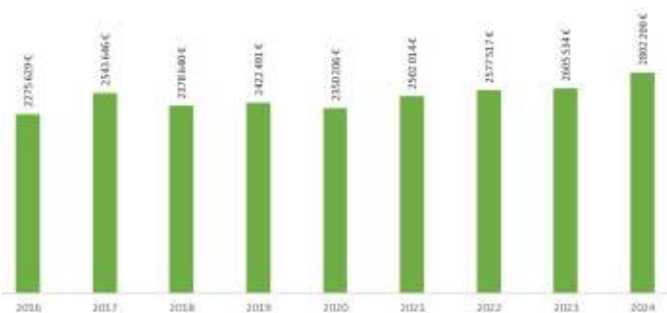
Evolution de la section de fonctionnement pendant le mandat

L'examen de l'évolution de la section de fonctionnement montre la stabilité du budget communal.



Evolution des dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses sont contenues d'année en année par une gestion rigoureuse malgré l'inflation et les aléas économiques et politiques liés aux crises récentes.



Evolution des recettes réelles de fonctionnement

Les recettes restent stables grâce aux subventions et dotations qui évoluent mécaniquement en légère hausse et qui reposent aussi sur l'augmentation de notre population.

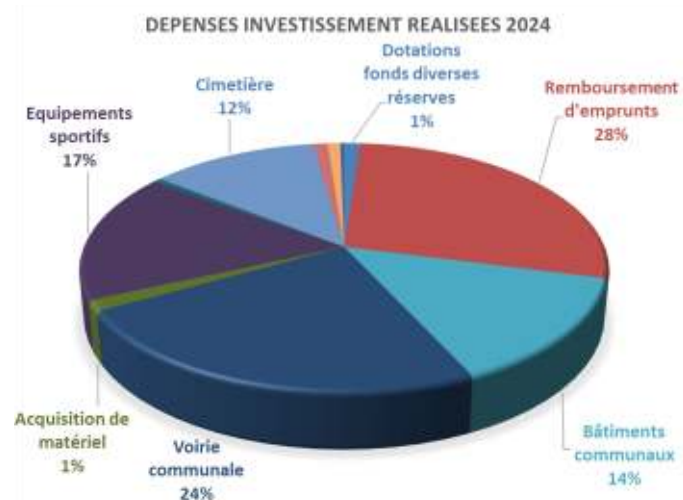
Section d'investissement

L'investissement 2024 avait fait l'objet d'une prévision contenue. Il a cependant permis de réaliser des projets importants : entre autres, 119 578,21 € pour les bâtiments communaux, 137 376,16€ pour des équipements sportifs, 42 475 € pour la réhabilitation du cimetière...

Il convient de noter que les projets du domaine de la voirie ont subi des retards de réalisation dus à la météo et à la charge des entreprises. Les dépenses d'investissement réelles s'élèvent à

603 090,32€ soit 69% de la prévision. Les recettes réelles quant à elles atteignent 91,27% de la prévision et s'élèvent à 715 810,06€.

L'effort d'investissement se poursuivra en 2025 avec



un budget prévisionnel en nette hausse qui atteindra 1 610 793,26 €.

En effet, de nouveaux projets conséquents sont envisagés pour répondre aux besoins de la Commune : acquisition et aménagement de la friche industrielle située à l'angle des rues Migault et de l'Ile, réfection des courts de tennis, modernisation de l'éclairage public, réfections de toitures, acquisition de matériels, équipements divers et véhicules, poursuite de l'aménagement du cimetière...

Parmi les recettes de la section d'investissement on doit souligner le rapport de la cession du bâtiment des logements de la rue Giannesini au bailleur social Habitat Sud Deux-Sèvres pour 263 000€.

Malgré cet apport et compte tenu des dépenses déjà engagées en 2024 à hauteur de 772 469 €, un nouvel emprunt de 270 000 € est rendu nécessaire pour entreprendre de façon significative un programme de rénovation de la voirie municipale. En 2025 le budget total prévisionnel de la commune (fonctionnement et investissement agrégés) s'élève à 4 592 840,40 € et présente une section d'investissement en nette augmentation (près de 300 000 € par rapport à 2024).

De 2020 à 2023 la capacité d'épargne de la commune est restée faible en raison de l'effort d'investissement important. En revanche, au fil des remboursements d'emprunts, la dette de la commune diminue : c'est le cas dès cette année avec une échéance de 92 874,93 € qui disparaît en décembre.

La capacité de désendettement se stabilise à la

baisse après avoir atteint un pic de l'ordre de 8 ans en 2020/2021, période où le budget s'est mobilisé sur les gros chantiers de réhabilitation qui sont terminés (traversée de bourg, bâtiments maternelle et associations).

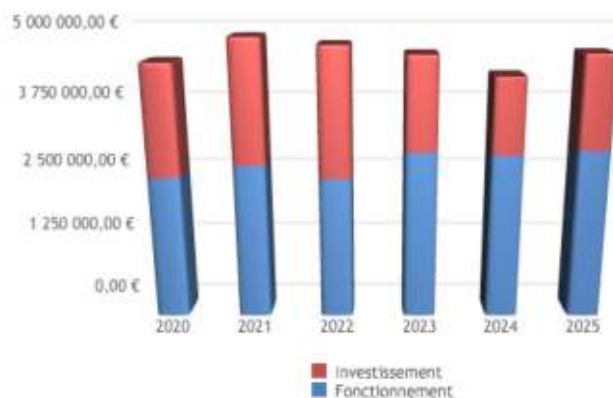
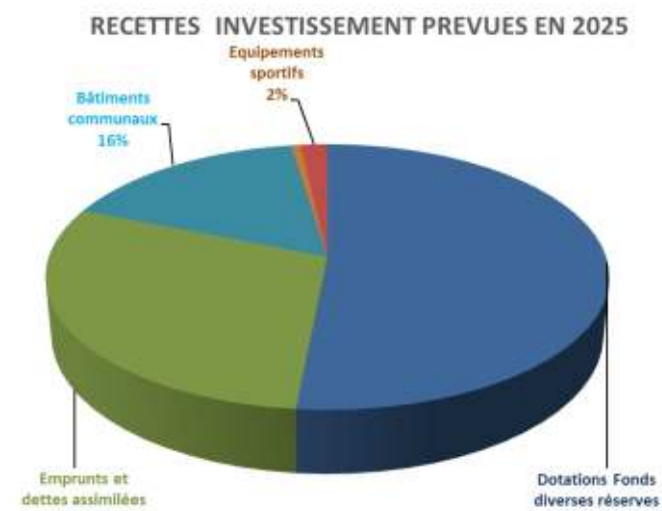
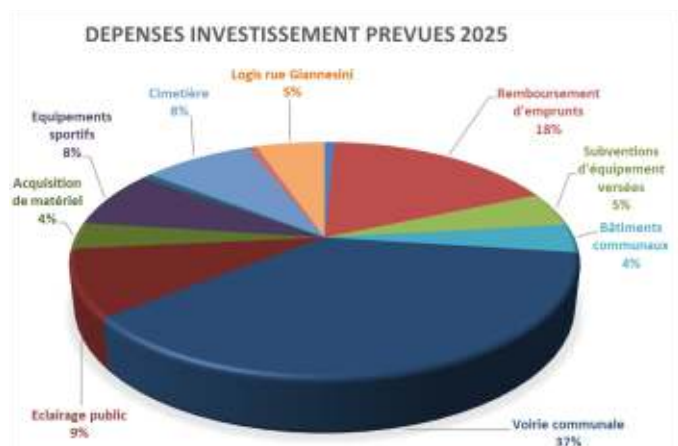
Un budget 2025 de relance

En 2025, la capacité de désendettement de **2,26 ans** ouvre la possibilité de recourir à l'emprunt pour financer le projet de rénovation de la voirie sans alourdir le taux d'endettement de la commune.

Comme annoncé l'an passé, grâce à des prévisions réalistes et à une gestion rigoureuse, **le budget 2025 permet une relance des investissements au service de nouveaux projets** nécessaires à la qualité de vie dans la commune.

Alain Chauffier
Premier adjoint, en charge des finances et du budget

graphiques : Eric Dubrulle
Directeur général des services



www.frontenay-rohan-rohan.fr



Trait-d'Union est un bulletin d'information reprographié et diffusé par la municipalité de Frontenay-Rohan-Rohan
Mairie, Place René Cassin, 79270 Frontenay-Rohan-Rohan - Tel : 05 49 04 50 25
Site internet : www.frontenay-rohan-rohan.fr - courriel : affairesgenerales@frontenay-rohan-rohan.fr
Directeur de la publication : Olivier Poiraud
Coordination de la rédaction /conception : Aurélia Laurent-Bourgouin / Charles Malinauska
Membres du comité de rédaction : Alain Chauffier, Eric Gonnord, Florent Kosinski,
Aurélia Laurent-Bourgouin, Charles Malinauska, Olivier Poiraud, Erwan Pourmin, Francette Saires



Ne pas jeter sur la voie publique